DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
Commune de
BOZEL

Bozel

Document graphique du règlement

Dossier pour approbation
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal en date du 17 décembre 2025
Le Maire, Sylvain PULCINI

PLAN N°1/3	ELABORATION & REVISIONS	MODIFICATIONS
ECHELLE 1:5 000		

CONCEPTION
ESPACES MUTATIONS
PARC ALTIS ARBOIS
27 rue Kléberger
73650 CHAVANOD

ESPACES MUTATIONS
B.E Devoin
Service Géographique
10 Ter Avenue de Genève
74 000 ANNECY

infoSIG

Fond Cadastral
DGFIP 2024
Droits de Tirage réservés
Diffusion DGFIP
Juillet 2024

Mise à jour du bâti
Origine: DGFIP
(Juillet, 2024)

Edition cartographique n°20 du 16/12/2025

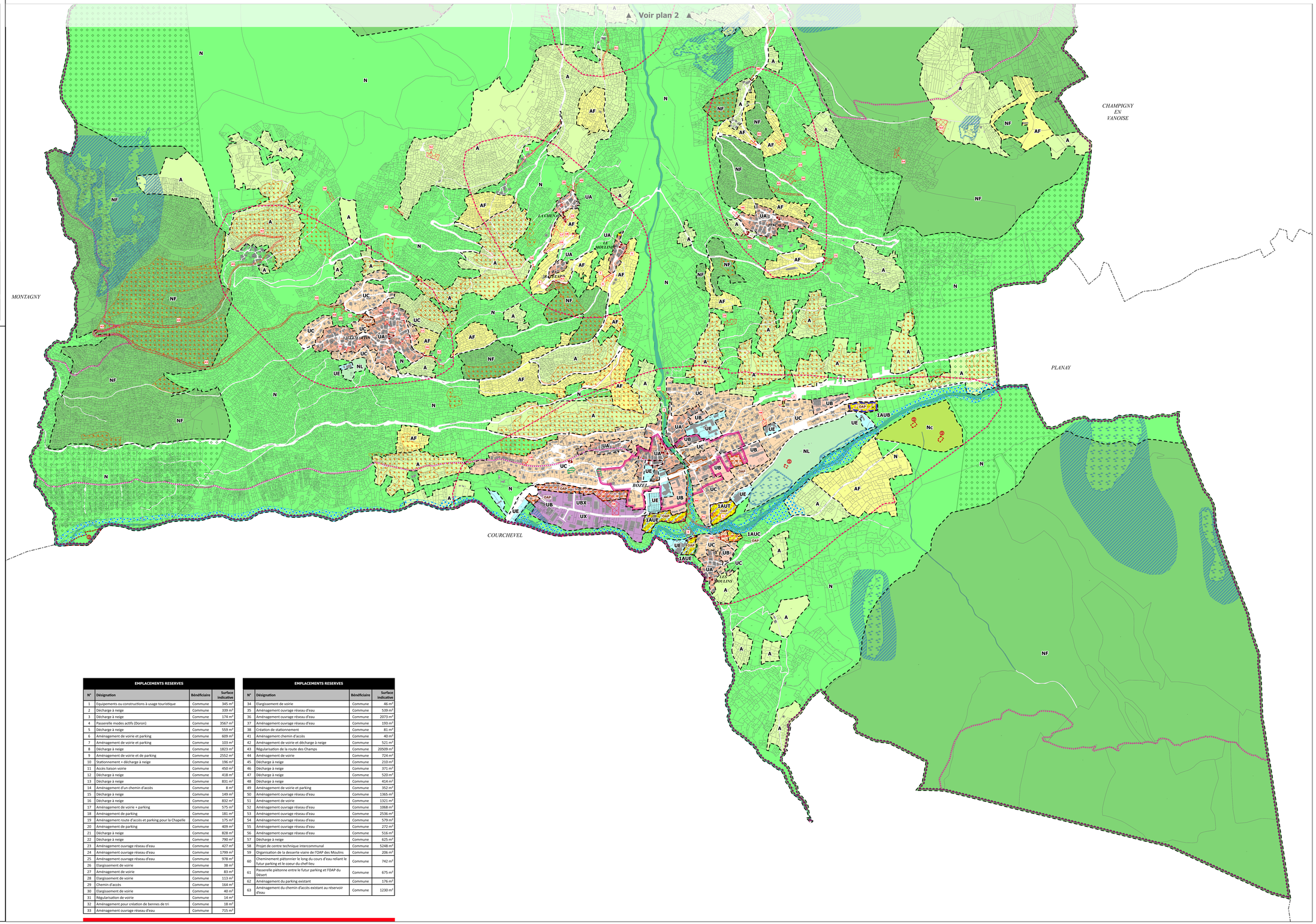

ZONES URBAINES

- UA — Secteur correspondant au coeur du chef lieu ou d'un hameau principal
- UB — Secteur périphérique à densité intermédaire
- UBX — Secteur mixte (activités, commerces et logements)
- UC — Secteur périphérique à densité plus limitée
- UE — Secteur urbain spécialisé pour les équipements publics et d'intérêt collectif structurants
- UX — Secteur urbain spécialisé pour les activités économiques

ZONES A URBANISER

- 1AUB — Secteur à urbaniser à court et moyen terme à dominante d'habitat
- 1AUC — Secteur à urbaniser à court et moyen terme à dominante d'habitat
- 1AUE — Secteur à urbaniser à court et moyen terme principalement pour l'accueil des équipements majeurs en lien avec l'ascenseur valléen
- 1AUT — Secteur à urbaniser à court et moyen terme pour les activités touristiques

ZONES AGRICOLES

- A — Secteur correspondant aux espaces agricoles importants
- As — Secteur correspondant aux alpages (hors domaine skiable)
- AF — Secteur correspondant aux espaces agricoles stratégiques (enjeu fort)

ZONES NATURELLES

- N — Secteur correspondant aux zones naturelles
- NL — Secteur correspondant aux zones naturelles de loisirs
- NS — Secteur correspondant au domaine skiable
- Nc — Secteur correspondant au camping
- NF — Secteur naturel correspondant aux réservoirs de biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000)

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Emplacement réservé
- Secteur sourris à Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)
- Ripisylves des cours d'eau repérés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur d'intérêt patrimonial à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Périmètre de centralité urbaine
- Espace vert à valoriser
- Secteur de pelouses sèches à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur de zones humides à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Espaces de fonctionnalité des zones humides
- Secteur de corridors écologiques à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Servitude de Résidence Principale
- Secteur avec des règles spéciales de constructibilité pour des raisons de risques
- Secteur d'implantation d'une remontée mécanique (ascenseur valléen) au titre de l'article L151-38 du Code de l'urbanisme
- Servitude de Mixité Sociale
- Linéaire commercial au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Chemins inscrits au PDIPR repérés au titre de l'article L151-38 du code de l'urbanisme
- Secteur d'études détaillées du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
- Périmètre du projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
- Bâtiment agricole

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface indicative
1	Equipements ou constructions à usage touristique	Commune	345 m²
2	Décharge à neige	Commune	339 m²
3	Décharge à neige	Commune	174 m²
4	Passerelle modes actifs (Doron)	Commune	3567 m²
5	Décharge à neige	Commune	559 m²
6	Aménagement de voirie et parking	Commune	609 m²
7	Aménagement de voirie et parking	Commune	103 m²
8	Décharge à neige	Commune	1823 m²
9	Aménagement de voirie et de parking	Commune	2552 m²
10	Stationnement + décharge à neige	Commune	196 m²
11	Accès liaison voirie	Commune	450 m²
12	Décharge à neige	Commune	418 m²
13	Décharge à neige	Commune	831 m²
14	Aménagement d'un chemin d'accès	Commune	8 m²
15	Décharge à neige	Commune	149 m²
16	Décharge à neige	Commune	832 m²
17	Aménagement de voirie + parking	Commune	575 m²
18	Aménagement de parking	Commune	181 m²
19	Aménagement route d'accès et parking pour la Chapelle	Commune	175 m²
20	Aménagement de parking	Commune	409 m²
21	Décharge à neige	Commune	828 m²
22	Décharge à neige	Commune	790 m²
23	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	427 m²
24	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	1799 m²
25	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	978 m²
26	Elargissement de voirie	Commune	38 m²
27	Aménagement de voirie	Commune	83 m²
28	Elargissement de voirie	Commune	113 m²
29	Chemin d'accès	Commune	164 m²
30	Elargissement de voirie	Commune	40 m²
31	Régularisation de voirie	Commune	14 m²
32	Aménagement pour création de bennes de tri	Commune	18 m²
33	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	715 m²

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface indicative
34	Elargissement de voirie	Commune	46 m²
35	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	539 m²
36	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	2073 m²
37	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	193 m²
38	Création de stationnement	Commune	81 m²
41	Aménagement chemin d'accès	Commune	40 m²
42	Aménagement de voirie et décharge à neige	Commune	521 m²
43	Régularisation de la route des Champs	Commune	20509 m²
44	Aménagement de voirie	Commune	724 m²
45	Décharge à neige	Commune	210 m²
46	Décharge à neige	Commune	371 m²
47	Décharge à neige	Commune	520 m²
48	Décharge à neige	Commune	414 m²
49	Aménagement de voirie et parking	Commune	352 m²
50	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	1365 m²
51	Aménagement de voirie	Commune	1321 m²
52	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	1068 m²
53	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	2536 m²
54	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	579 m²
55	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	272 m²
56	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	516 m²
57	Décharge à neige	Commune	625 m²
58	Projet de centre technique intercommunal	Commune	5248 m²
59	Organisation de la desserte viaire de l'OAP des Moulins	Commune	206 m²
60	Cheminement piétonnier le long du cours d'eau reliant le futur parking et le coeur du chef-lieu	Commune	742 m²
61	Passerelle piétonne entre le futur parking et l'OAP du Désert	Commune	675 m²
62	Aménagement du parking existant	Commune	176 m²
63	Aménagement du chemin d'accès existant au réservoir d'eau	Commune	1230 m²